

# UN TERRITOIRE, UN ÉLU, UNE HISTOIRE

## ANDRE DUCLOS, CONSEILLER CONSULAIRE POUR LA CIRCONSCRIPTION DE CÔTE D'IVOIRE



**N**

*é au Ghana d'un père français et d'une mère franco-ivoirienne, André Duclos a passé sa vie entre la France et la Côte d'Ivoire.*

*Après une enfance et des études un pied dans chaque pays, il termine un DECS d'études comptables et monte sa première affaire, un garage à Abidjan, avant de partir en France cinq années pour effectuer son service militaire. Après un retour en Côte d'Ivoire, il va s'installer pendant 14 ans dans le sud de la France, et travaille pour Dorma, une société allemande fabricante de portes automatiques. Il entre dans l'entreprise en tant que technicien et ressort directeur commercial. C'est aussi à cette époque qu'il fait ses premiers pas en politique, devenant responsable du Parti Républicain de la zone Montpellier.*

*Il retourne alors en Côte d'Ivoire, et achète une société de garages, puis une de carburants. Chef d'entreprises, il redevient maître de son temps, et s'investit dans l'associatif. Il entre en 1994 dans l'association « Les Français du renouveau », qui a pour objectif d'aider les Français de Côte d'Ivoire, que ce soit pour des services rendus au quotidien ou pour une assistance en cas d'accidents. En 1998, il devient secrétaire général de l'association, qui comprend alors plus de 3000 adhérents.*

*Avec la détérioration des relations entre la France et la Côte d'Ivoire, il décide de revenir en politique pour être un relais entre les partis français et ivoiriens. Il est élu délégué UMP pour la Côte d'Ivoire en 2003, fait grandir le nombre d'adhérents et met en place un traité d'amitié entre l'UMP et le RDR (parti de Alassane Ouattara, actuel Président de la Côte d'Ivoire) et entre l'UMP et le PDCI (parti de Félix Houphouët-Boigny, ancien Président de Côte d'Ivoire, considéré comme le père de l'indépendance du pays).*

*Il décide de rester lors des événements de 2004 (conflit militaire entre la France et la Côte d'Ivoire), et grâce à sa maîtrise de plusieurs dialectes africains (dioula, bambara, baoulé, agni) héritée de sa mère, il est facilement écouté par la population locale, et réussit à ramener avec l'aide d'autres bénévoles plus de 80 Français coincés dans les quartiers contrôlés par les Ivoiriens. De la même façon, il sécurise avec un groupe d'amis tout un bloc de quartier lors des tensions de 2011 (départ du pouvoir de l'ancien Président Laurent Gbagbo).*

*En 2012, il est le suppléant UMP pour la députation sur la 9e circonscription des Français de l'étranger (Afrique de l'ouest et Afrique du nord) de Khadija Doukali, malheureusement décédée en 2013.*

*En 2014, il est élu conseiller consulaire pour la circonscription Côte d'Ivoire.*

## POURQUOI VOUS ÊTES-VOUS ENGAGÉ DANS LES ÉLECTIONS CONSULAIRES ?

Mon engagement dans les élections consulaires traduit ma volonté d'être un lien entre la France et la Côte d'Ivoire, pour pouvoir faire avancer les dossiers de mes compatriotes. Pendant les événements de 2004, j'ai pu constater le vide qu'il pouvait y avoir au niveau des relations entre les deux pays depuis la disparition de l'ancien président Houphouët-Boigny, qui était un grand francophile.

Afin de devenir ce lien, j'ai compris qu'il fallait être élu pour être écouté. J'ai notamment constaté que quand un ministre français venait en Côte d'Ivoire, il ne rencontrait que les élus des Français de l'étranger, même lorsque j'étais délégué UMP et que c'était ce parti qui était au pouvoir. Je comprends tout à fait ce choix de passer par les élus. Les officiels ne peuvent rencontrer tous les Français, des représentants du peuple étant déjà désignés pour être la courroie de transmission entre d'un côté la population et de l'autre côté l'administration et les politiques.

J'ai donc voulu être élu pour devenir moi aussi un relais et avoir une légitimité. Déjà en tant que délégué UMP, j'avais des dossiers de demandes de bourses, de visas, d'aides à l'entrepreneuriat, etc. mais on m'écoutait moins, et j'avais plus de difficultés à aider les Français de Côte d'Ivoire. Mon élection en tant que conseiller consulaire me permet donc de mieux défendre nos compatriotes.



*André DUCLOS avec Khadija DOUKALI lors d'un meeting pour l'élection de 2012 du député de la 9e circonscription des Français de l'étranger. Mme DOUKALI était la candidate de l'UMP et M. DUCLOS son suppléant.*

## QUELLE EST VOTRE VISION DU RÔLE DE CONSEILLER CONSULAIRE, ET APRÈS QUELQUES MOIS D'EXPÉRIENCE, COMMENT AMÉLIORER SES MOYENS D'ACTION ?

Selon moi, un conseiller consulaire doit être l'interface entre les Français qui résident à l'étranger et l'administration, qu'elle soit française ou ivoirienne.

Je constate que nous jouons un rôle surtout entre les Français de notre circonscription et le consulat, afin d'alléger le travail de l'administration, mais rien au-delà. Je le déplore, car nos compatriotes ont déjà directement accès au consulat, et je pense que le vrai « plus » d'un élu des Français de l'étranger serait d'avoir accès aux instances françaises de métropole (direction des Français à l'étranger, AEFÉ, CFE, etc.) auxquelles les citoyens ont plus difficilement accès. Il faudrait réformer le statut des conseillers consulaires pour aller en ce sens.

Par ailleurs, je regrette que lors du conseil consulaire, ce soit un fonctionnaire, le consul, qui ait le rôle de président. A contrario, le vice-président, qui est un élu, n'a aucun pouvoir : c'est un simple titre honorifique. C'est donc une situation unique pour des élus locaux français. Regardez le conseil municipal, le conseil général, ou le conseil régional : ce n'est pas le préfet qui a la maîtrise sur ces réunions, mais bien le maire, le président du conseil général ou le président de région. En France, il y a l'élu local et le préfet. A l'étranger, le consul est à la fois l'élu local et le préfet.

On peut donc faire un constat mitigé de la réforme de juillet 2013 : c'est un dossier qui a été un peu bâclé, qui n'a pas de vraie ossature. On nous a dit : « nous allons vous rapprocher de la population française vivant à l'étranger », mais en réalité, on nous fait dialoguer avec un consul qui est fonctionnaire et nos pouvoirs sont limités. Par exemple, lorsque nous travaillons sur les dossiers de bourses lors des conseils consulaires, nous n'avons aucun moyen d'investigation, aucun moyen de contrôle. Nous avons un droit de regard seulement sur ce qu'il reste dans l'enveloppe à la fin de la réunion, une fois que toutes les bourses proposées par l'administration ont été distribuées.

Pour améliorer l'efficacité du conseiller consulaire, je pense que cet élu devrait avoir plus de responsabilités et que son rôle doit être renforcé, tant sur le fond que sur la forme. Par exemple sur la forme, qu'il préside le conseil consulaire, et sur le fond, qu'il maîtrise l'ordre du jour des dossiers abordés à la place de l'administration. Nous sommes élus. Nous ne sommes pas des fonctionnaires. A ce titre, nous devons avoir une fonction de représentation de la population française à l'étranger.

Enfin, je voulais juste évoquer une idée de réforme, certes ambitieuse, mais qui me semble importante. En 2009, j'ai participé à un livre blanc pour les Français de l'étranger, sous le parrainage de l'UMP. Le président de la République Nicolas Sarkozy nous avait d'ailleurs écouté sur certains points et avait repris quelques unes de nos propositions, comme la création des députés des Français de l'étranger, d'un ministère des Français de l'étranger et la gratuité des droits de scolarité. Mais en 2012, il a laissé de côté toutes les autres propositions, qui étaient pourtant nombreuses. Lors de cette campagne, force est de constater que les candidats de gauche comme de droite n'avaient pas de vrai programme pour les Français de l'étranger. Dans le livre blanc, nous avons fait le souhait de créer une région administrative, celle des Français de l'étranger. Cette région pourrait mieux prendre en compte les intérêts des Français que le ministre en métropole ou un consul dépendant du ministère des Affaires étrangères. Elle serait dirigée par des élus ayant de vrais pouvoirs, comme ceux de métropole. Cette structure pourrait être un porte-parole auprès des ministères, et aurait une vraie représentativité locale adaptée aux réalités des Français de l'étranger. Cette proposition est à affiner, mais une région des Français de l'étranger par continent, ou le choix d'avoir environ 500 000 Français de l'étranger par région, me semble raisonnable.



*L'équipe des candidats aux élections consulaires de Côte d'Ivoire, dont André DUCLOS (à gauche) était tête de liste, avec Catherine RECHENMANN (au centre de la photo).*

## QUELLES SONT SELON VOUS LES PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES PAR LES FRANÇAIS DE VOTRE CIRCONSCRIPTION, ET COMMENT LES POLITIQUES POURRAIENT Y RÉPONDRE ?

Pour tous les pays, les problématiques des Français de l'étranger restent globalement les mêmes. Ainsi, sur ma circonscription, que vous posiez la question à ma collègue Yvonne Trah Bi, qui est de gauche, ou à Catherine Rechenmann, qui est de droite, les mêmes réponses reviendront : ce sont les fameux 3 S (Scolarité, Santé, Social), ainsi que la fiscalité.

On pourrait développer plusieurs pages sur chacun de ces points, mais pour être bref :

- Concernant la santé, je pense que le point le plus important est la relation entre les Français de l'étranger et la CFE. Celle-ci est très bien tenue, mais ne couvre pas assez de personnes. Avec la CFE, la catégorie aidée doit par exemple payer 400€ par trimestre : c'est une somme énorme pour les plus pauvres, surtout pour les Français d'Afrique en contrat local. Pourtant, les Français aux plus bas revenus devraient avoir accès à des soins : je suis contre une santé totalement gratuite, mais il faut réfléchir à une réforme pour que le Français de l'étranger souhaitant se soigner ne soit pas obligé de se priver de tout (en particulier la nourriture) pour avoir accès à la santé.

- Concernant la scolarité, ce sujet a déjà été abordé par plusieurs autres élus dans vos interviews, mais je suis d'accord sur le fait que nous avons un besoin criant d'une école technique, au moins une par zone de circonscription électorale. Pour être un peu plus ambitieux, il faudrait aussi créer un service qui puisse fédérer à la fois l'école technique, la recherche d'emploi, et la remise à niveau. Imaginez un cas assez classique d'un Français entrepreneur dont la société fait faillite. Pour toucher le chômage français, il doit revenir en France, ce qui est une aberration. Une formation, possiblement technique, pourrait ainsi le remettre en selle.

- Concernant le social : je pense que dans la vie, nous subissons tous forcément un coup dur à un moment ou un autre, mais qu'il ne faut pas être porté sans cesse par l'Etat. Tout ce qui est du domaine de l'aide pécuniaire et sociale venant de l'Etat doit s'accompagner d'un effort sur soi-même. Nous devons aider à se relever ceux qui tombent sur le chemin, mais nous ne devons pas les porter tout le long du chemin.

- Enfin, concernant la fiscalité : là aussi, nous pourrions aborder plein de sujets, mais celui qui me frappe le plus est celui de l'image que nous avons depuis la métropole. Par exemple, beaucoup de Français de l'étranger, s'ils gagnent un peu d'argent, veulent avoir un pied à terre en France. Mais ces maisons sont plus fortement imposées. Pourtant, nous faisons travailler des Français de métropole lorsque nous achetons ou construisons nos pieds à terre. De plus, dire que nous sommes une sous-catégorie de Français car nous payons moins d'impôts en France est totalement faux : 50% des Français de métropole ne payent pas d'impôts, et nous en payons aussi de notre côté, sans avoir les avantages sociaux de nos compatriotes restés en France. Beaucoup d'entre nous n'ont pas les doigts de pieds en éventail sur la plage, comme on peut l'imaginer. En réalité, nous allons travailler tous les jours pour faire vivre nos familles. Je regrette donc qu'à cause de quelques cas médiatiques de Français de l'étranger qui résident dans des paradis fiscaux, notre image soit si écornée concernant la fiscalité.

Pour autant, sur tous ces sujets de fond, et comme je le répète depuis le début de cette interview, la question est « comment faire pour être écouté ? ». Quand nous allons voir le consul, celui-ci dépend du ministère des Affaires étrangères et il ne va pas prendre des risques pour sa carrière juste parce qu'un élu vient lui soumettre les problématiques des Français de l'étranger. L'idéal serait donc d'avoir un contact direct avec les institutions, en allant plus loin que les seuls vœux de l'époque AFE. Je ne me suis pas intéressé à la politique pour le titre, mais pour faire aboutir des dossiers et des idées, mais pour cela il faut être entendu.



*André DUCLOS à la première assemblée générale du Cercle Français des Affaires. Cette association compte aujourd'hui plus de 300 entreprises françaises parmi ses membres après seulement 2 ans d'existence. Elle vise à rapprocher entre elles les entreprises françaises locales.*

## POUVEZ-VOUS NOUS PARLER D'UN PROJET QUI VOUS TIENT PARTICULIÈREMENT À CŒUR POUR LES FRANÇAIS DE VOTRE CIRCONSCRIPTION ?

En Afrique, il n'y a pas de maisons de retraite. C'est la famille qui s'occupe des anciens. Mais pour les Français, comme ceux qui ont vécu plus de 20 ans en dehors de la métropole, les rapports peuvent être très distendus avec la France. Beaucoup se retrouvent à 60 ans passés dans une grande misère, sans liens, même familiaux, avec notre pays.

Au début des années 2000, j'ai travaillé sur un projet de maison de retraite pour les Français de Côte d'Ivoire qui, à mon grand regret, n'a pas abouti. Le projet était de créer 22 maisons individuelles ainsi que des salles communes, à Grand-Bassam, pas très loin d'Abidjan. Tous les sénateurs des Français de l'étranger nous soutenaient, ainsi que de nombreux chefs d'entreprises français locaux, qui nous ont donné notamment du fer, du béton, des moyens humains et de l'argent. Cette volonté de créer une structure pour nos compatriotes les plus isolés m'a tenu en haleine pendant des années, mais nous avons eu plusieurs problèmes. Ainsi, au niveau juridique, nous avons le droit de créer le bâtiment, mais la gestion de la maison de retraite devait revenir à l'administration française. Vers la fin du projet, nous nous sommes retrouvés avec des bâtiments terminés à 80%, mais l'administration française ne voulait plus suivre. Cela a été un vrai frein, car si la construction était possible à nos frais, le personnel coûtait trop cher pour nous, et nous espérions que l'Etat français le prendrait à sa charge au lieu de nous abandonner en fin de parcours. Enfin, le coup final au projet a été porté en 2004, avec le conflit entre la France et la Côte d'Ivoire.

J'aimerais que ce projet soit relancé. Personnellement, je n'en ai plus la force, mais si une association était prête à prendre le relais, je suis sûr qu'elle pourrait facilement le faire aboutir avec quelques centaines de personnes, sur les plus de 16 000 Français qui vivent en Côte d'Ivoire. Comme la dernière fois, ce n'est pas la construction qui posera problème, mais les moyens financiers et humains pour faire vivre la maison de retraite par la suite, que ce soit avec ou sans l'aide de l'Etat français.

## POUR FINIR, UNE PETITE ANECDOTE SUR LA VIE DE FRANÇAIS INSTALLÉ EN CÔTE D'IVOIRE ?

Ce n'est pas une anecdote rigolote, comme j'ai pu lire dans certaines de vos autres interviews, mais elle montre bien les rapports complexes qui peuvent exister entre les Français et les Ivoiriens.

Pendant les événements de 2004, alors que les tensions entre Français et Ivoiriens étaient très fortes, j'ai été arrêté à un barrage à la sortie de mon entreprise en zone industrielle de Vridi. Un Ivoirien, qui avait improvisé une masse avec des fils électriques et un bloc de béton, a accouru vers moi, les yeux pleins de haine. Alors que nous nous faisons face et que la situation allait très vite dégénérer, un enfant ivoirien que je connaissais un peu s'est interposé pour me défendre, disant que j'étais son « tonton » (marque de respect en Côte d'Ivoire) car j'avais aidé des enfants du quartier à organiser un tournoi de football quelques temps auparavant. L'homme a tout de suite écouté l'enfant, et est parti comme si de rien n'était.

Je connais plusieurs autres Français de Côte d'Ivoire qui ont vécu des histoires similaires lors de la crise de 2004. Des Français ayant obtenu le respect des populations locales, ont vu leurs maisons défendues par des Ivoiriens contre d'autres Ivoiriens qui venaient les piller.



*André DUCLOS avec des Français de Côte d'Ivoire.*